

Enseignant/e spécialisé/e HEP/UNI



Nature des tâches

Les enseignants et enseignantes spécialisé(e)s travaillent avec des jeunes enfants, également en âge préscolaire, ayant des difficultés ou des handicaps qui entravent leur développement. Ils collaborent étroitement avec les parents et les membres des familles et conseillent d'autres personnes impliquées dans les processus.

Ils/elles dispensent également un enseignement à des adolescents et à de jeunes adultes, dans le cadre de l'école ou dans des établissements spécialisés. Ils/elles travaillent de manière ciblée avec des enfants et des adolescents, assurent le suivi des processus d'apprentissage et adaptent les méthodes d'enseignement selon les cas. Le but est toujours l'insertion des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans le contexte scolaire, professionnel et social.

Conditions d'admission

- a) bachelor ou diplôme d'enseignement pour les classes ordinaires, ou bachelor dans un domaine voisin ou
- b) diplôme reconnu d'enseignant ordinaire pour les degrés préscolaire, primaire ou secondaire au minimum de niveau bachelor ou
- c) bachelor en sciences de l'éducation, en pédagogie spécialisée, en logopédie, en psychomotricité etc.

Goût pour le travail avec des personnes handicapées, ouverture et flexibilité d'esprit, sensibilité prononcée, équilibre et résistance, capacité de critique constructive, humour, patience, intérêt pour la collaboration (parents, administrations, spécialistes).

Formation

Quatre semestres d'études à plein temps ou 6 à 8 semestres d'études dans une haute école spécialisée (HES) ou une université, parallèlement à une activité professionnelle.

Diplôme: master en enseignement spécialisé (Master of Arts in Special Needs Education)/master en enseignement spécialisé/diplôme de pédagogie spécialisée. Il existe d'autres professions similaires.

Perspectives

Fonctions de conseiller pédagogique, responsable, directeur/trice d'école ou d'institution, inspecteur/trice, chargé(e) de recherches.

Les enseignants et enseignantes spécialisé(e)s travaillent dans des écoles ou des institutions dont les structures peuvent fortement varier. Des séminaires concernant le domaine du handicap et la pédagogie spécialisée sont proposés par diverses institutions publiques et privées. Des cycles d'études avancées sont accessibles aux enseignants et enseignantes spécialisé(e)s.